

LES FACTEURS ECONOMIQUES DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE EN LIBYE

*Khalid Itrain**

Il est certain aujourd'hui qu'il ya un rapport étroit entre la comportement humain en général et en particulier sur toute conduite économiques ont une influence plus ou moins importante sur la comportement humain en général et en particulier sur toute conduite anti - sociale.

Cependant, il est difficile de déterminer si la condition économique est un facteur direct ou indirect de la criminalité. Autrement dit, il y a une grande difficulté de découvrir si les facteurs économiques causent le crime directement ou si ils disposent l'homme au comportement criminel seulement ; car le mécanisme de la relation entre la condition économique et le crime est pratiquement inconnu.

D'ailleurs, nous croyons que la condition économique peut avoir une influence directe sur le comportement humain et en particulier sur celui des jeunes. Toutefois les facteurs économiques ne sont pas les seuls qui engendrent le comportement criminel, car ce dernier est trop compliqué pour qu'on puisse l'attribuer à une cause unique. Au contraire même si tous les facteurs criminogènes sont réunis, il reste des chances pour que l'individu ne devienne pas criminel. La probabilité joue son rôle et il ya toujours une marge dans nos estimations.

Les facteurs économiques ne peuvent être négligés si on veut faire une étude sérieuse de l'étiologie de la criminalité en général et de la

* Chargé de Cours, droit administratif, Faculté de Droit, Université de Libye

délinquance juvénile en particulier. Une telle étude doit être portée sur l'influence de la condition économique en général sur la délinquance juvénile d'une part et d'autre part sur les effets des différents facteurs économiques chacun pris à part.

A propos du premier point, on constate qu'il y a un rapport étroit entre les périodes de prospérité et les périodes de dépression et la taux de la criminalité. Et d'une manière générale, il existe une corrélation inverse entre les différentes phases du cycle économique et la criminalité : celle-ci a tendance à décroître en période de prospérité et à croître durant la dépression.

L'économie Libyenne subit sans aucun doute l'influence de la dépression et de la prospérité de l'économie mondiale. Les répercussion des crises économiques sur les conditions matérielles de la société Libyenne sont peut-être plus manifestes à cause de la dépendance de l'économie Libyenne de celle des pays développés.

D'ailleurs, nous ne pouvons formuler aucune idée nette sur les fluctuations du taux de la criminalité en Libye pendant les différents cycles économiques faute des données statistiques qui sont indispensables pour faire une telle étude. Toutefois, l'économie Libyenne est aujourd'hui dans un état de prospérité. On remarque une baisse considérable du taux des crimes contre les biens par rapport aux crimes contre les personnes. Cela nous amène à croire que la condition économique en Libye n'a pas un grand effet sur la formation de la délinquance juvénile.

Nous avons étudié les effets des différents facteurs économiques sur le comportement humain et sur l'évolution de l'activité criminelle de la jeunesse en Libye.

Après avoir abordé les questions concernant la misère, l'alimentation, la migration, nous nous sommes arrêtés longuement au travail et au logement.

L'état du travail féminin et des jeunes en Libye n'est pas tellement

nocif pour l'enfant, mais il serait à conseiller de prendre des précautions contre les malheurs qui peuvent arriver à l'enfant par suite d'un travail juvénile ou féminin harassant. Et si le travail n'est pas encore un facteur important, il le sera certainement dans l'avenir.

En général, la condition d'habitation d'une grande partie de la population est très peu satisfaisante car souvent le logement est mal éclairé, non aéré, encombré et insalubre. Nous sommes frappés par le nombre relativement élevé des logis qui consiste en une seule pièce. Nous croyons que le logement est un facteur criminogène très important actuellement en Libye.